

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 54 (1962)
Heft: 11

Artikel: Au service du bon film
Autor: Schaller, Hedi
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-385264>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Au service du bon film

par Hedi Schaller

«Veuillez indiquer si le local est éclairé au gaz, au pétrole ou à l'électricité.» Cette demande figurait sur la formule que la Commission d'éducation ouvrière adressait à toutes les organisations qui désiraient une conférence avec projections lumineuses. C'était en 1913.

A ce moment déjà, on était conscient de la contribution que la technique – une technique qui nous paraît aujourd'hui bien rudimentaire – pouvait apporter au développement de l'éducation ouvrière. Mais à ce moment déjà, le cinéma avait cessé d'être une simple curiosité réservée aux tréteaux des foires pour devenir un moyen d'expression valable des temps modernes, un moyen d'expression d'autant plus efficace qu'il ne connaissait pas de frontières, qu'il était accessible à l'élite aussi bien qu'aux masses populaires.

D'emblée, les responsables de l'éducation ouvrière ont reconnu l'importance de ce nouveau moyen d'expression. En 1912 déjà, diverses sociétés ouvrières projetaient des films. *Auguste Huggler*, alors secrétaire du Parti socialiste suisse, armé d'un appareil qui n'était pas sans danger, pérégrinait d'une manifestation à l'autre avec quelques films documentaires à court métrage.

Le 7 décembre 1911, par une lettre que l'on peut tenir pour caractéristique de l'époque, une section socialiste invite Huggler à présenter l'un de ses films. Elle ajoute que cette manifestation pourrait fournir l'occasion d'une démonstration «contre les spectacles dégradants offerts par les cinématographes ambulants qui ne songent qu'à gagner de l'argent». A ce moment déjà, on reconnaissait que les représentations cinématographiques organisées par la commission d'éducation ouvrière pouvaient constituer un moyen de lutter contre le mauvais cinéma et de former le goût des travailleurs. En 1921, *Ernest Reinhard*, alors secrétaire de la CEO, mettait l'accent sur le rôle du cinéma ouvrier et invitait instamment les commissions locales à combattre, par la projection de bons films, les influences néfastes du cinéma commercialisé. Simultanément, la CEO offrait quatre programmes-types composés de films documentaires et comiques. Au début, les commissions n'ont répondu qu'en hésitant à cette initiative, ce qui est assez compréhensible. En effet, trois représentations se succédant le même jour coûtaient 230 francs, somme très élevée pour l'époque et compte tenu des moyens financiers limités des organisations ouvrières. Quoi qu'il en soit, vingt-trois représentations ont été données la première année et vingt-six pendant la seconde. Elles ont réuni 6900 et 8560 personnes. Il s'agissait de films muets de 35 mm et fort inflammables! L'aventure n'était pas sans danger.

Les premiers films récréatifs

A partir de ce moment, le cinéma occupe une place qui va grandissant dans les manifestations de l'éducation ouvrière. En 1928, une conférence de la CEO charge l'institution d'assumer elle-même la location des films. Il s'agissait encore de bandes de 35 mm, peu maniables; elles étaient projetées dans des salles de cinéma louées pour l'occasion. Parmi les grands films de l'époque, mentionnons «Les Tisserands» (d'après la pièce de Gérard Hauptmann) et «La Mère», de Gorki. Dans les localités qui n'avaient pas de cinéma, la CEO recourait à l'intermédiaire du cinéma scolaire et populaire suisse. A la longue, cette solution ne pouvait donner satisfaction. En 1930, la CEO décida l'achat d'un appareil de projection pour films de 35 mm. L'ami *Willy Keller*, alors opérateur de la CEO, pourrait égréner nombre de souvenirs, souvent comiques, sur ses voyages à travers la Suisse en compagnie de son lourd appareil, compliqué et souvent capricieux.

Un miracle de la technique: le film sonore

En 1929, les premiers films sonores américains plongent les foules européennes dans l'étonnement. Mais leur niveau artistique était très inférieur aux productions du cinéma muet, alors à son apogée. L'industrie cinématographique cessa rapidement de produire des films muets pour sortir les «navets» sonores qui avaient la faveur du public. Soucieuse de n'offrir que des spectacles de qualité, la CEO a continué assez longtemps à n'acquérir que des bandes muettes. Aujourd'hui encore, son répertoire comprend des films aujourd'hui classiques: «Tempête sur l'Asie», «Le Cuirassé Potemkine», «La Mère», «Le Tombeau des Millions», etc. En 1932, le niveau du film sonore s'étant très sensiblement amélioré, la CEO a acquis l'appareil spécial qu'exigeait leur projection. La «Praesens-Film» a mis à sa disposition quelques bandes sonores.

L'apparition du film de 16 mm,

en 1932, a donné une forte impulsion à l'activité cinématographique de la CEO. Il était meilleur marché et il exigeait aussi des appareils moins coûteux. Ce progrès technique a coïncidé avec la nomination du collègue Hans Neumann en qualité de secrétaire de la CEO. En novembre de la même année, cette dernière a inauguré un *service de diffusion et de projection de films étroits*. Le premier des films étroits acquis par la CEO était une copie du film pacifiste «Le Tombeau des Millions». Peu après ont suivi un documentaire sur le port de Hambourg, puis une copie des «Tisserands». A partir de ce moment, la CEO a rapidement accru son stock de films étroits, mais tout en pratiquant la sélection la plus sévère.

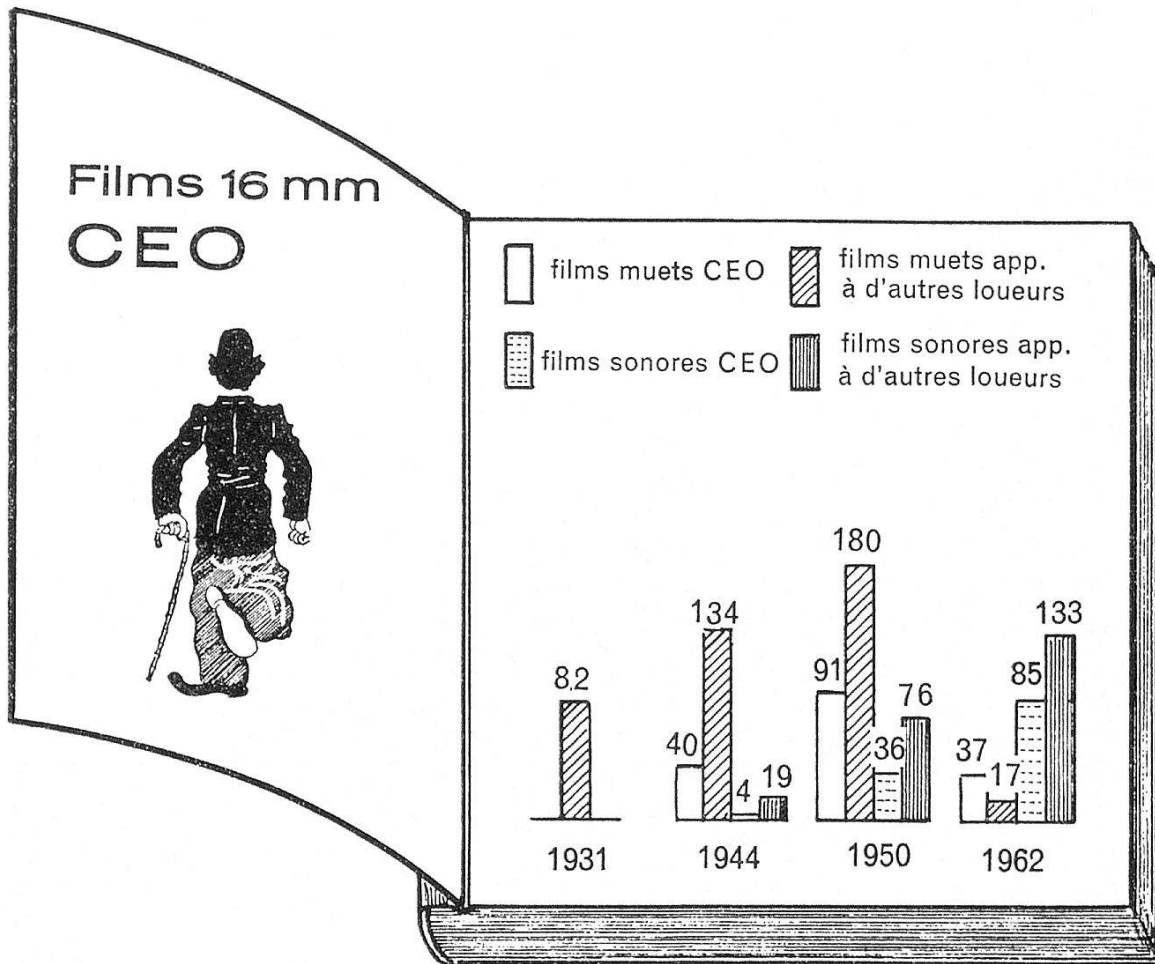
Dans un bon film, l'action, la mimique importent plus que la parole. A cet égard, «La Tragédie de la Mine», de Pabst, est classique. C'est une expression saisissante de la solidarité qui unit, en dépit des frontières et de l'obstacle des langues, les mineurs allemands et français. La même remarque vaut pour d'autres bandes : «Deux Hectares de Terre» évoquent la révolte sans espoir d'un paria indien ; «L'Ecole buissonnière» fait participer de manière intime le spectateur aux interrogations que pose l'éducation. Nous pourrions citer encore maints films, qui, tout en étant récréatifs, ont pour thèmes la libération et la dignité de l'homme, ou des aspects essentiels de la lutte pour la justice sociale. Tous font appel à la conscience du travailleur.

Le film documentaire a une tâche quelque peu différente. Son rôle est avant tout de compléter, d'illustrer un exposé. Comment, sans le secours de l'image, rendre proche un pays lointain, les hommes qui l'habitent, leurs mœurs ? Un certain nombre d'excellents documentaires à court métrage montrent de manière convaincante comment certaines régions sont passées sans bouleversement et sans violence du colonialisme à la liberté ; d'autres éclairent les secrets de l'atome, les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire ou quelque autre invention scientifique. En bref, le choix est immense des films qui abordent et rendent plus proche de nous l'un ou l'autre des problèmes qui nous préoccupent.

Mais la projection d'un film ne pouvant être assimilée, à nos yeux, à une simple représentation cinématographique qui n'engage à rien, la CEO a toujours aménagé les programmes de manière que l'image et la parole se complètent. Le public d'aujourd'hui est assailli par les images. Dans les salles obscures, nombre de spectateurs en suivent passivement la succession, mais leur signification profonde leur échappe. C'est pourquoi, lors de la représentation de films récréatifs, les programmes de la CEO prévoient généralement de courtes introductions destinées à attirer l'attention des spectateurs sur telle ou telle intention du cinéaste. L'attention est éveillée d'emblée. Un contact vivant s'établit alors entre le public et l'écran.

Mais revenons à l'apparition du *film sonore étroit*, en 1934. Bien qu'à ce moment les appareils de projection fussent satisfaisants, on manquait encore de films sonores étroits de 16 mm. La situation s'étant améliorée au cours des années suivantes, la CEO fit l'acquisition, au cours de l'automne 1938, de quatorze films sonores étroits, pour la plupart de court métrage. Ils permettaient d'établir des programmes mixtes comportant des films muets. En 1939, la CEO a ajouté à son stock le célèbre film de Robert Flaherty «Les Hommes d'Aran», puis, peu après, le film suisse (en dialecte) «Le Fusilier Wipf» et «Studer, Détective», qui demeure peut-être l'une des meilleures productions suisses.

Distribution de films
Catalogue des films



Le film joue un grand rôle dans nombre de manifestations du mouvement ouvrier. La CEO a reconnu très tôt l'importance du septième art et elle a organisé la diffusion de films. Pour ce qui est des films étroits, elle diffuse également ceux d'autres distributeurs. Au catalogue 1962 de la CEO figurent 587 excellents films, dont 82 films récréatifs à long métrage (sur ce nombre, 27 sont la propriété de la CEO. On peut dire sans présomption que presque tous sont des chefs-d'œuvre). La CEO possède aussi de nombreux documentaires de grande valeur. A côté de chaque titre figure une analyse du film.

Depuis 1931, la CEO édite un catalogue en français, dans lequel figurent toutes les bandes sonorisées en français et les films avec sous-titres en français. Ce catalogue comprend actuellement 283 titres, parmi lesquels ceux de 9 films récréatifs à long métrage.

En 1942, la CEO fit transposer dans le format de 16 mm sa copie – la dernière qui existait encore en Europe – du saisissant film russe «Le Chemin de la Vie». Elle a ainsi sauvé cette géniale création d'une destruction définitive. La CEO a également inséré dans sa collection «Le Voyage à Washington de Mr. Smith», la courageuse satire des mœurs politiques de Frank Capra. Bien que vieille de plus de vingt ans, cette bande a été redécouverte récemment. Elle attire un nombreux public.

La publicité est toujours nécessaire

Il ne suffit pas d'acquérir des films: il faut aussi les faire connaître. Depuis 1930, la CEO publie tous les trois ou cinq ans un *catalogue des films*, qui est mis à jour chaque année.

Dans divers pays, les organisations d'éducation ouvrière disposent d'un service central de projection, doté du personnel nécessaire et d'autos. La CEO se borne à mettre à disposition, à des prix modérés, des appareils de projection d'une qualité éprouvée. Les nouveaux appareils pour films étroits étant sensiblement moins chers que les appareils pour la projection de films normaux, nombre d'organisations ouvrières, de sections locales – une centaine environ – en ont acquis un.

Parallèlement, la CEO organise chaque année deux cours de week-end, très fréquentés, destinés à former des opérateurs. En Suisse romande, ces cours n'ont pas lieu chaque année. Leur utilité est indiscutable. La formation de bons opérateurs permet d'éviter bien des avaries, de ménager les appareils et des bandes souvent précieuses.

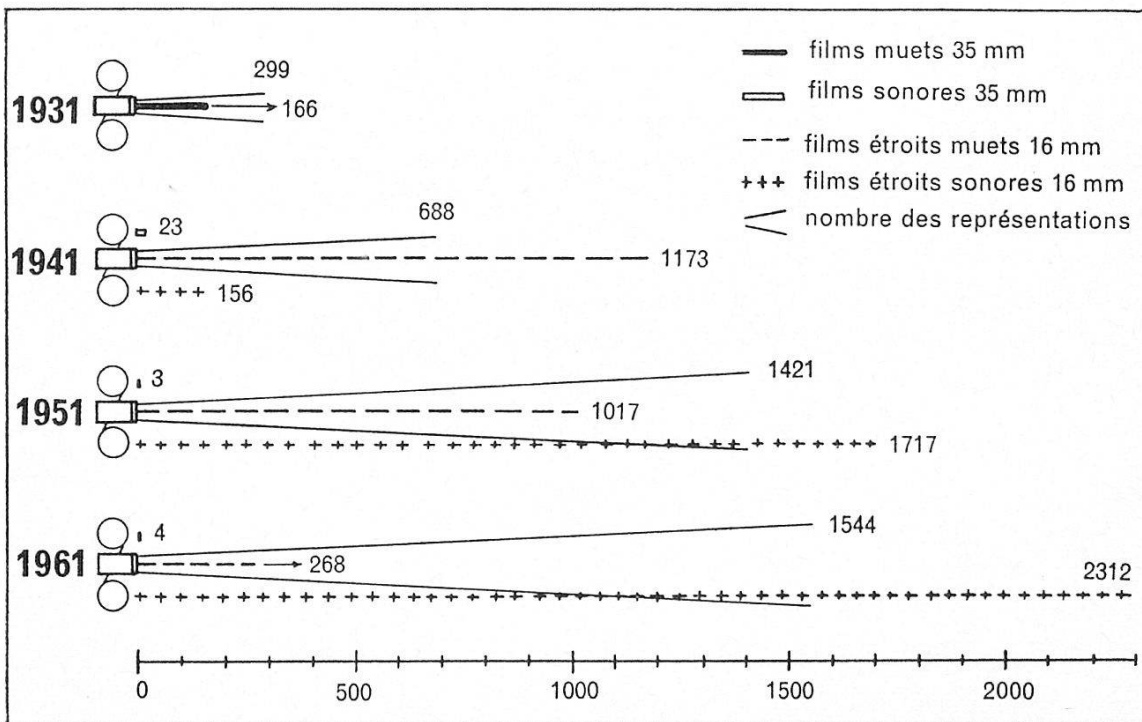
Popularité croissante du film étroit

Longtemps, les centres d'éducation des unions ouvrières ont eu en quelque sorte le monopole de cette activité cinématographique. Tout cela a bien changé. Aujourd'hui, seuls quelques rares centres présentent encore des films récréatifs au cours de l'hiver. Mais le chiffre des représentations cinématographiques n'en augmente pas moins d'année en année. Pourquoi? Parce que nombre de sections syndicales, de sections du parti, d'organisations sportives ou culturelles du mouvement ouvrier font figurer chaque hiver un ou deux films à leur programme. Le nombre des bandes projetées pendant les mois d'hiver est de trente à quarante par semaine. Il s'agit pour la plupart de films consacrés à un problème syndical, de films de voyage ou illustrant les domaines du travail et de la technique. La CEO tient largement compte du fait que le travailleur a aussi besoin de distraction et de détente. Elle s'emploie à augmenter sans cesse son stock de films récréatifs, mais de bon aloi. Il ne s'agit pas toujours,

comme on le pense parfois, de films de tendance. Elle offre aussi des bandes d'un irrésistible humour comme «L'Extravagant Mr. Deed» ou «La Romance inachevée», «La Loi du Seigneur» et d'autres, ou encore des films qui ne prétendent qu'à distraire sagement, tels que «Le Fou du Cirque», «Scaramouche», «Palace Hôtel». En bref, le choix de la CEO est très éclectique; les films sérieux, les films à thèse voisinent avec ceux qui n'ont d'autre objet que de faire passer quelques heures agréables aux spectateurs. Ce choix, opéré avec goût et discernement, démontre que l'on peut fort bien distraire sans abaisser.

Distribution de films étroits

Locations



Ce cliché illustre en quelque sorte l'évolution de la technique du cinéma tout autant que notre activité dans le domaine du film. Jusqu'en 1931, la CEO a diffusé exclusivement des films muets de largeur normale. La technique compliquée de la projection entravait fortement le développement de notre activité. L'apparition du film étroit et d'appareils pratiques et maniables qui excluaient le risque d'incendie lui a donné une extraordinaire impulsion. Dès le moment où nous avons pu mettre à disposition des films sonores de bonne qualité, la demande a fait un nouveau bond en avant. Aujourd'hui, les films de Chaplin et autres classiques du cinéma sont les seules bandes muettes que nous diffusons encore. Les chiffres des dernières années montrent que la TV est encore loin d'avoir détrôné le cinéma.

Eduquer la jeunesse, c'est préparer l'avenir

Les groupes de la jeunesse syndicale constituent une nouvelle «clientèle». Il n'est pas facile de choisir des films qui les attirent et leur conviennent à la fois. Ces jeunes travailleurs sont particulièrement accessibles au bien et au beau. Mais parfois le cinéma a quelque peu faussé leur goût, d'autant plus que l'école n'a rien fait pour les préparer à affronter avec un esprit critique les productions que multiplie le cinéma commercialisé. Les mercantis des salles obscures ne laissent pas d'en profiter. Ils spéculent sur la propension à fuir la réalité, l'appel de l'aventure, le culte de la force, le romantisme de la jeunesse, d'une jeunesse avide d'images. Les groupes syndicaux de jeunesse ont compris que l'on ne peut abandonner les jeunes travailleurs à eux-mêmes, qu'il est nécessaire d'éveiller leur esprit critique, de former leur goût afin qu'ils soient capables de faire eux-mêmes le partage entre les bons et les mauvais films et de résister aux tentations de la publicité.

Le cinéma occupe aujourd'hui une telle place dans la vie de l'individu, il exerce une telle influence qu'il faut s'employer à former non seulement le goût des jeunes mais aussi – tout en les amusant – celui des enfants. Aussi le film pour enfants a-t-il pris un essor extraordinaire au cours des dix dernières années. Il est toujours mieux adapté à son public. La CEO constate avec satisfaction qu'en nombre croissant les organisations ouvrières organisent, tout particulièrement pendant la période qui précède Noël, des représentations destinées aux enfants. Pour tous ceux qui ont été les témoins de la joie de ce petit monde, ces heures sont inoubliables.

Conclusions

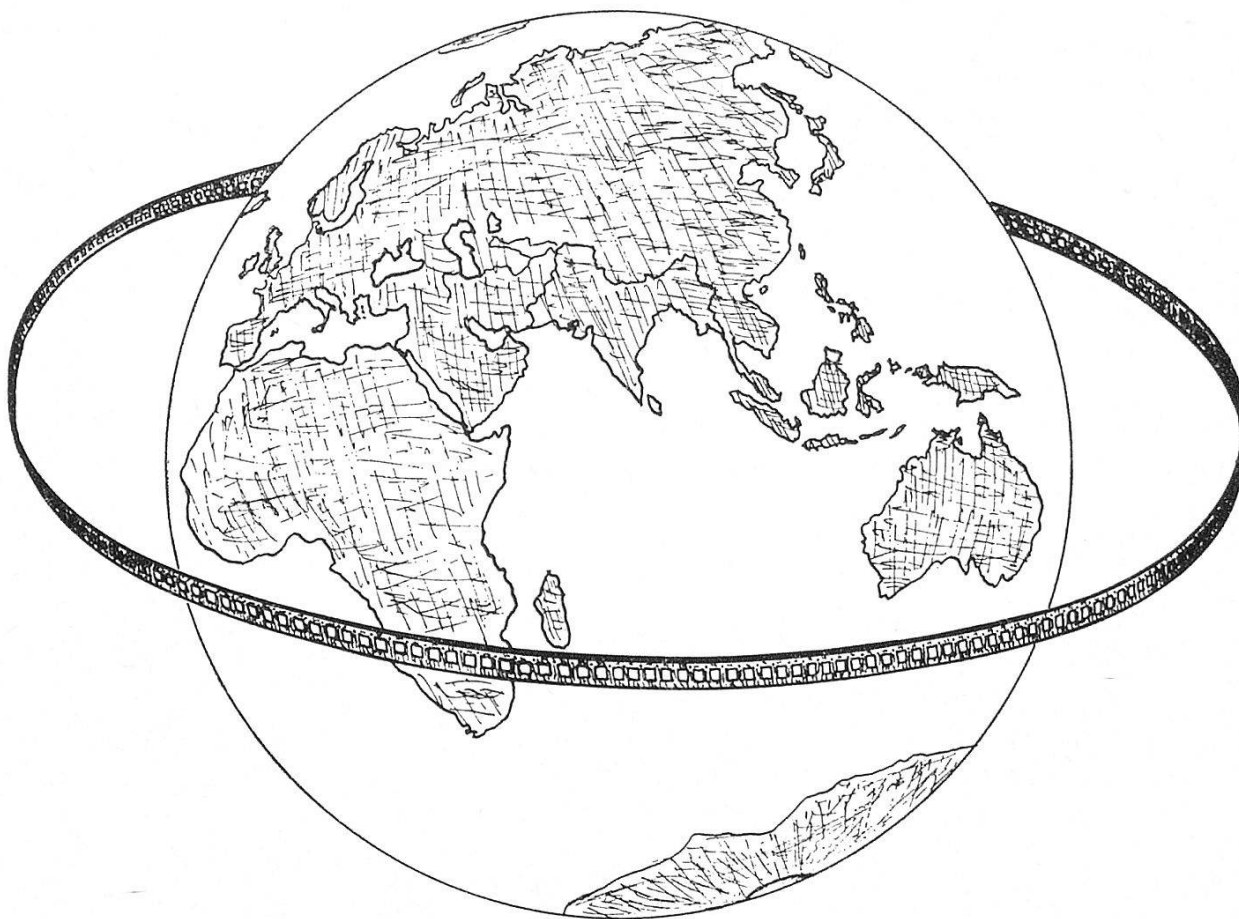
Cinquante ans au service du bon film – et même davantage – c'est une longue période. Comment le cinéma évoluera-t-il au cours des cinquante prochaines années? D'aucuns prétendent que la TV le tuera et que l'ère des représentations collectives dans les salles obscures est bientôt révolue. Nous ne sommes pas prophètes. Mais nous pouvons néanmoins affirmer que le cinéma n'est pas encore «au bout du rouleau», que ni son évolution technique, ni son évolution artistique ne sont achevées. Nous pensons, au contraire, qu'il est encore loin d'avoir dit son dernier mot et qu'il est appelé à devenir encore plus incontestablement qu'aujourd'hui le «septième art».

Certes, le développement de la TV pose certains problèmes. Mais nous n'avons aucune raison de redouter trop sa concurrence. Certes, le nombre des spectateurs des salles obscures diminue d'année en année à l'étranger. Mais ce sont avant tout les cinémas de quartier, ceux dont les programmes s'inscrivent au niveau le plus bas qui disparaissent. La TV atteindra un point de saturation. Les amateurs de bons films ne diminueront pas; ils augmenteront même. De même que le

film n'a pas tué le théâtre, ni la radio et les disques les concerts, la TV n'annonce pas la disparition du cinéma.

La politique du bon film pratiquée par la CEO nous permet de conclure que nous n'avons pas à redouter les transformations et les innovations qui accompagnent le progrès technique. Jusqu'à maintenant, nous avons suivi, voire précédé l'évolution tout en renforçant notre organisation et en améliorant les services rendus aux travailleurs. Il n'y a pas de raison pour que cette heureuse évolution ne se poursuive pas.

Diffusion de films étroits Quelques chiffres



Une petite devinette: de 1932 à la fin de 1961, combien les organisations ouvrières qui recourent aux services de la CEO ont-elles projeté de kilomètres de celluloid? Réponse: 40 000 km, soit à peu près le tour de l'équateur!